



Ville de L'Île-Perrot
MRC de Vaudreuil-Soulanges
Province de Québec

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 416, boulevard Perrot (lot 1 576 753)

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE :

QUE le conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure, aux règlements d'urbanisme lors de la séance ordinaire du conseil du 10 février 2015, à 19h30, au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot.

La demande de dérogation mineure affectant le bâtiment sis au 416, boulevard Perrot (lot 1 576 753) consiste à :

- Autoriser que le bâtiment principal existant soit à 4,25 m de la ligne latérale adjacente à la 25^e avenue au lieu de la distance minimale de 4,50 m.

QUE toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de ladite séance.

QUE le présent avis peut être consulté sur le site internet de la Ville au www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce vingt-deuxième jour (22^e) du mois de janvier de l'an deux mille quinze (2015).

Lucie Coallier, OMA
Greffière